Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 035-243500733-20251218-2025_12_DEL_135-DE

Bretagne Romantique
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 18 DÉCEMBRE 2025

DELIBERATION

Nombre de conseillers :

En exercice	51
Présents	34
Votants	39

Le président certifie que la délibération a été affichée au siège de la Communauté de communes le 19/12/2025

L'an 2025, le 18 décembre à 18 H 30 le conseil communautaire de la Communauté de communes Bretagne romantique s'est réuni dans l'hémicycle communautaire à la Chapelle aux Filtzméens, sur convocation régulière adressée à ses membres le vendredi 12 décembre 2025, la séance est présidée par Loïc REGEARD Président.

Présents : Loïc REGEARD, Benoit SOHIER, David BUISSET, Christelle BROSSELLIER, Christian TOCZE, Evelyne SIMON GLORY, Georges DUMAS, Marie-Madeleine GAMBLIN, Jérémy LOISEL, Marie-Thérèse ANDRE, Olivier BERNARD, François BORDIN, Hervé BOURGOUIN, Marie-Thérèse CAKAIN, Annie CHAMPAGNAY, Isabelle CLEMENT-VITORIA, Alain COCHARD, Loïc COMMEREUC, Rémi COUET, Vincent DAUNAY, Sébastien DELABROISE, Odile DELAHAIS, Catherine FAISANT, Yolande GIROUX, Rozenn HUBERT-CORNU, Luc JEANNEAU, Pierre JEHANIN, Jean-Yves JULLIEN, Sarah LEGAULT-DENISOT, Vincent MELCION, Marcel PIOT, Annabelle QUENTEL, Marie-Paule ROZE, Pierre SORAIS.

Remplacements :

Pouvoir(s) : Stephan DUPE pouvoir à Benoit SOHIER, Olivier IBARRA pouvoir à Vincent MELCION, Jean-Luc LEGRAND pouvoir à Odile DELAHAIS, Etienne MENARD pouvoir à Christelle BROSSELLIER, Jean Pierre MOREL pouvoir à Evelyne SIMON GLORY.

Absent(s) excusé(s) : Béatrice BLANDIN, Nancy BOURIANNE, Stephan DUPE, Olivier IBARRA, Jean-Luc LEGRAND, Etienne MENARD, Jean Pierre MOREL, Catherine PAROUX, Benoit VIART.

Absent(s) : Joel LE BESCO, Christophe BAOT, Jean-Pierre BATTAIS, Julie CARRIC, Sandrine GUERCHE, Erick MASSON, Arnaud RIVIERE, Isabelle THOMSON.

Secrétaire de séance : Vincent DAUNAY

N° 2025-12-DELA- 135 : Construction des ateliers relais à Tinténiac : Sollicitation de subventions

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 035-243500733-20251218-2025_12_DEL_135-DE

1. Cadre réglementaire :

- Vu les statuts de la Communauté de communes Bretagne romantique et plus particulièrement la compétence *« développement économique »* ;
- Vu le code de la commande publique ;
- Vu la délibération n°2025-04-DELA-40 du 24 avril 2025 relative au marché de travaux de construction d'ateliers relais sur la zone d'activités de la Morandais ;
- Vu la délibération n°2025-09-DELA-84 du 25 septembre 2025 relative à l'approbation de la phase APD du marché « Extension des ateliers relais sur le site de la Morandais à Tinténiac » ;

2. Description du projet :

Par délibération du 25 septembre dernier, le conseil communautaire a approuvé le projet de construction des ateliers relais à Tinténiac, ainsi que :

- L'APD ;
- Le coût prévisionnel des travaux ;
- Et le lancement de la consultation des entreprises.

Ce projet est éligible à des dispositifs de subventions.

Le plan de financement prévisionnel s'établit comme suit :

Coût du projet (en € HT)		**Recettes (en € HT)**		
Maitrise d'œuvre	58 108	Etat	DETR	250 000 (à solliciter)
Travaux	796 000			
Frais annexes (étude de sol, SPS, bureau contrôle)	9 824	**Autofinancement**		**613 932**
TOTAL	**863 932 €**	**TOTAL**		**863 932 €**

Avis du bureau communautaire en séance du 4 décembre 2025 : FAVORABLE

Le Conseil communautaire, après délibération, et à l'unanimité des suffrages exprimés, décide de :

- **SOLLICITER** le concours financier de l'Etat à travers l'attribution de la DETR ;
- **AUTORISER** Monsieur le Président à prendre tout décision nécessaire à la bonne application de la présente délibération.

Le secrétaire de séance
Vincent DAUNAY
Acte signé

Le Président
Loïc REGEARD
Acte signé